

## □ Glossaire pour mieux comprendre le vocabulaire de la VAE

### Accompagnement

Aide méthodologique apportée au candidat à la VAE pour constituer son dossier auprès du certificateur, préparer l'entretien avec le jury. L'accompagnement se situe après l'étape de la recevabilité de la demande. C'est une mesure facultative qui offre au candidat des chances supplémentaires d'aller jusqu'au bout de sa démarche

### Acquis

Ensemble des savoirs et capacités dont un individu manifeste la maîtrise dans une activité professionnelle, sociale ou de formation.

### Certificateur

Instance officielle qui délivre la certification. On l'appelle aussi le valideur.

### Certification

Document authentifiant les compétences et savoir-faire d'un individu. Une certification recouvre à la fois les diplômes, les titres à finalité professionnelle et les certificats de qualification.

### Certificat de qualification professionnelle (CQP)

Document écrit, créé et délivré sous la responsabilité d'une commission paritaire nationale pour l'emploi (CPNE) de branches, parfois reconnu dans les conventions collectives de la branche.

Le CQP atteste de la maîtrise par un individu de capacités et de compétences requises par un emploi ou un métier de la branche. Il n'a de valeur que dans la branche qui l'a créé.

### Diplôme

Document écrit établissant un privilège ou un droit. Emanant d'une autorité compétente, le diplôme a une dimension juridique. Il conditionne l'accès à certaines professions et à certaines formations ou concours. (AFNOR X 50-750)

### Dossier

Document écrit par le candidat dans lequel sont écrites les activités exercées, en relation avec les compétences exigées par le référentiel de la certification, titre ou diplôme visé. Ce document est la base de l'entretien avec le jury dans la procédure de validation.

### Jury de validation

Instance désignée par les textes officiels en vigueur pour la validation des acquis professionnels. Elle est seule habilitée à octroyer des dispenses d'unités ou d'épreuves constitutives d'un diplôme donné, à la suite de l'analyse des acquis issus de l'expérience d'une personne.

### Référentiel de diplôme ( ou certification )

Document qui fait, avec précision, l'inventaire des capacités, compétences et savoirs exigés pour l'obtention du diplôme visé. Il indique les situations dans lesquelles celles-ci peuvent être appréciées, les niveaux à atteindre, les critères de réussite, qui permettent de déterminer le niveau atteint ou de situer la performance du formé. Ce référentiel n'est pas un programme mais un instrument de mesure. Il indique ce qu'il faut évaluer, la manière et les mesures de l'évaluation.

### Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Répertoire créé par la loi de modernisation sociale. Les [diplômes](#) et les [titres à finalité professionnelle](#) y sont classés par domaine d'activité et par niveau. Il a pour objet de tenir à la disposition des personnes et des entreprises une information constamment à jour sur les diplômes et les titres à finalité professionnelle ainsi que sur les certificats de qualification figurant sur les listes établies par les commissions paritaires nationales de l'emploi des branches professionnelles.

### Titre Professionnel

Le titre professionnel sanctionne une formation professionnelle placée sous le contrôle du ministère du Travail. Il est reconnu officiellement par l'Etat par arrêté portant homologation des titres et des diplômes de l'enseignement technologique (inscription dans [le répertoire national des certifications professionnelles](#)).

### Valideur ( voir certificateur )